



Vous venez consulter avec votre enfant en consultation de pneumo-allergologie car vous pensez qu'il souffre peut-être d'asthme.

En effet, vous avez l'impression que votre enfant a du mal à respirer dans certaines situations ou à certaines saisons.

Dans le cadre du bilan, le pédiatre pneumo-allergologue vous proposera de réaliser des épreuves fonctionnelles respiratoires chez votre enfant.

Celles-ci peuvent être à visée diagnostique mais elles permettent également le suivi d'un asthme connu chez votre enfant, en vue d'éventuelles adaptations de son traitement.



Les épreuves fonctionnelles respiratoires consistent à souffler dans une machine. L'infirmière pourra essayer avec votre enfant dès ses 4-5 ans environ, si votre enfant est collaborant. A cet âge, l'enfant n'est cependant pas toujours capable de le faire mais certains enfants y arrivent relativement facilement.

L'infirmière donnera un petit tube en carton, relié à un ordinateur, à mettre dans sa bouche (comme le bout d'une trompette). Cela va permettre de mesurer sa respiration.

Votre enfant respirera uniquement par sa bouche. Il respirera 3 fois doucement par la bouche, comme s'il avait un rhume, puis prendra une grande inspiration pour ensuite souffler très fort, très vite, très longtemps, en une seule fois.

L'infirmière l'encouragera et fera en même temps que votre enfant.



